



Perwez, le 23 mai 2022

Ordre du jour du Conseil du mardi 31 mai 2022.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance du Conseil communal qui aura lieu mardi 31 mai 2022 à **19h30 à la salle PERWEX, rue des Dizeaux 10 à 1360 PERWEZ.**

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

FINANCES

1. Budget communal - Exercice 2022 - Services ordinaire et extraordinaire - Modification budgétaire n°1 - Approbation

SECRÉTARIAT

2. Programme Stratégique Transversal (PST) - Législature 2018-2024 - Evaluation à mi-législature - Prise d'acte

FINANCES

3. Fabrique d'église Saint Lambert à Orbais - Compte de l'exercice 2021 - Approbation
4. Fabrique d'église Saint Ulric à Malèves - Compte de l'exercice 2021 - Approbation
5. Fabrique d'église Saints Roch et Martin à Thorembais-les-Béguines - Compte de l'exercice 2021 - Approbation
6. Fabrique d'église Saint-Trond à Thorembais-Saint-Trond - Compte de l'exercice 2021 - Approbation

SECRÉTARIAT

7. Panathlon 2022 - Assemblée générale - Mercredi 15 juin 2022 à 10H30 - Frameries - Points portés à l'ordre du jour :
 1. Mot d'accueil et bienvenue par les autorités communale de Frameries
 2. Ouverture de séance par Philippe Housiaux, Président de l'asbl
 3. Vérification des pouvoirs par Kathleen Monseu, Chargée de projets
 4. Exposé du rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2021 et vote pour l'approbation de ce rapport par Kathleen Monseu, Chargée de projets
 5. Rapport d'activités 2021 par les Chargés de projets
 6. Exposé des comptes de l'exercice 2021 et vote pour l'approbation de ces comptes par Joël Robin, Trésorier
 7. Décharge des administrateurs par vote séparé par Philippe Housiaux, Président de l'asbl
 8. Présentation du budget 2022 et vote pour l'approbation de ce budget par Joël Robin, Trésorier
 9. Présentation des nouveaux membres 2021 par Thibault De Rijdt, Chargé de projets
 10. Présentation des modifications statutaires et vote pour l'approbation de ces modifications par Dominique Gavage, Administratrice
 11. Programme 2022 par l'équipe des Chargés de projets
 12. Questions-RéponsesApprobation - Décision
8. ORES Assets - Assemblée générale - Jeudi 16 juin 2022 à 10 h30 Namur Expo - Points portés à l'ordre du jour :
 - Point 1 - Rapport annuel 2021 - en ce compris le rapport de rémunération

- Point 2 - Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021
Présentation des comptes, du rapport de gestion, des règles d'évaluation y afférentes ainsi que du rapport de prises de participation ;
Présentation du rapport du réviseur ;
Approbation des comptes statutaires d'ORES Assets arrêtés au 31 décembre 2021 et de l'affectation du résultat ;
 - Point 3 - Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2021
 - Point 4 - Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2021
 - Point 5 - Nomination du réviseur pour les exercices 2022-2024 et fixation de ses émoluments
 - Point 6 - Nominations statutaires
 - Point 7 - Actualisation de l'annexe 1 des statuts - Liste des associés -
Approbation - Décision
9. OTW - Assemblée générale ordinaire - 08 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
 - Rapport du Collège des Commissaires aux comptes
 - Approbation des comptes annuels de l'OTW arrêtés au 31/12/2021
 - Affectation du résultat
 - Décharge aux administrateurs de l'OTW
 - Décharge aux Commissaires aux comptes
- Approbation - Décision - 1.812/ec
10. BRUTELE - Assemblée générale ordinaire - Mardi 14 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport d'activité (rapport A)
 - Rapport de gestion (rapport B)
 - Rapport de rémunération (rapport C)
 - Rapport du collège des réviseurs : Présentation en séance
 - Approbation du bilan et des comptes de résultats au 31 décembre 2021 -
Affectation du résultat (Rapport D)
 - Nominations statutaires - Rapport E)
 - Appel du capital non libéré (Rapport F)
 - Décharge aux collège des réviseurs pour l'exercice 2021
 - Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2021
- Approbation - Décision - 2.073.532.1/ec
11. ETHIAS Co scrl - Assemblée générale - Jeudi 9 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2021
 - Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021 et affectation du résultat
 - Décharge à donner aux administrateurs pour leur mandat
 - Décharge à donner au commissaire pour sa mission
 - Désignations statutaires
- Approbation - Décision - 2.073.532.1/ec
12. InBW - Assemblée générale - Mercredi 22 juin 2022 à 18 h30 - Points portés à l'ordre du jour :
1. Formation du bureau de l'Assemblée
 2. Rapports d'activités et de gestion 2021
 3. Comptes annuels 2021 et Affectation des résultats
 4. Nomination du réviseur et fixation de sa rémunération
 5. Décharge aux administrateurs
 6. Décharge au réviseur
 7. Présentation du nouveau Directeur général
 8. Soutien d'in BW en faveur de l'Ukraine - information
 9. Questions des associés au Conseil d'administration
 10. Approbation du procès-verbal de séance
- Approbation - Décision -

13. Union des Villes et Communes de Wallonie asbl - Assemblée générale - Mercredi 08 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour :
 - Rapport d'activités - Coup d'oeil sur l'année communale 2021
 - Approbation des comptes annuels 2021
 - Décharge aux administrateurs et au commissaire
 - Désignation d'un réviseur d'entreprise en qualité de Commissaire pour les comptes 2022, 2023 et 2024
 - Budget 2022
 - Démission et nomination administrateurs
 - Tour de table
- Approbation - Décision - 1.824.112/ec

ENSEIGNEMENT

14. Ecole communale de PERWEZ - Directeur/Directrice - Emploi vacant à raison de 24 périodes - Emploi Vacant - Appel à candidature - Décision
15. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES - Directeur/Directrice - Emploi vacant à raison de 24 périodes - Emploi Vacant - Appel à candidature - Décision
16. Cadre de rentrée scolaire 2022-2023 - Approbation

ENERGIE

17. IPFBW - Convention de coopération relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre d'un marché de fourniture d'énergie 2023-2024 - Adhésion - Décision

SÉANCE HUIS CLOS

ENSEIGNEMENT

1. Ecole communale de MALEVES-ORBAIS - Demande de congés pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles - 6 périodes - du 29 août 2022 au 27 août 2023 - Décision
2. Ecole communale de PERWEZ - Demande de congé pour interruption de carrière - 13 périodes - du 01er septembre 2022 au 27 août 2023 - Décision
3. Ecole communale de PERWEZ - Demande de congés pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles - 6 périodes - du 01er septembre 2022 au 27 août 2023 - Décision
4. Ecole communale de PERWEZ - Directeur nommé à titre définitif - 24 périodes - A partir du 1er septembre 2022 - Disponibilité pour raison de convenance personnelle précédant la pension de retraite (DPPR de type I) - Décision - 1.851.11.08/am/ec
5. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES - Demande de détachement vers un autre PO à raison de 4 périodes - Année scolaire 2022-2023 - Décision
6. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES - Demande de congé pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles - 6 périodes - du 01er septembre 2022 au 27 août 2023 - Décision
7. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND - Interruption de carrières à raison de 6 périodes - Décision
8. Ecoles communales de PERWEZ - Demande de congés pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles - 4 périodes - du 01er septembre 2022 au 27 août 2023 - Décision
9. Maître spécial de psychomotricité - Démission - 2 périodes - Décision - Prise d'acte
10. Nomination à titre définitif d'un enseignant en qualité de Maître de psychomotricité dans les écoles communales de PERWEZ à raison de 6 périodes par semaine et ce, à partir du 1er avril 2022 - Décision - 1.851.11.08/ec
11. PO de Perwez - Institutrice maternelle en immersion anglais - Emploi vacant - Nomination 13 périodes - Décision
12. PO de Perwez - Institutrice primaire en immersion anglais - Emploi vacant - Nomination 12 périodes - Décision
13. PO de Perwez - Maître de morale - Emploi vacant - Nomination - 14 périodes - Décision

14. PO de Perwez - Maître de Philosophie et citoyenneté - Emploi vacant - Nomination - 12 périodes - Décision
15. PO de Perwez - Maître d'Education Physique - Emploi vacant - Nomination 2014 et 2015 - Régularisation - Décision

Arrêté par le Collège communal du 19 mai 2022.

La Directrice générale



Stéphanie THIBEAUX



Le Bourgmestre,



Jordan GODFRIAUX

Extraits du règlement d'ordre intérieur du conseil communal
Article 20

Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point - en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement - sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21

{Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents, ces derniers prendront rendez-vous avec le directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui.}

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les fonctionnaires communaux désignés par le directeur général fournissent aux membres du conseil communal qui le demandent des informations techniques au sujet des documents figurant aux dossiers dont il est question à l'article 20.

Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies conviennent avec le fonctionnaire communal concerné des jour et heure auxquels ils lui feront visite. Le Directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui, ainsi que le Directeur financier ou le fonctionnaire délégué par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques à la compréhension des dossiers, et cela spécialement :

- durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit le lundi matin, qui précède la séance du conseil communal, entre 9h00 et 11h00
- durant une période en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux, soit le jeudi qui précède le conseil communal, entre 16h30 et 18h30.